

ATTESTATION D'INSCRIPTION ANNUELLE ACM ROCHY CONDE 2026 – 2027

Je soussigné (e) Mme, Mr, -----, prévois que mon enfant--
-----en classe de-----fréquentera annuellement les
accueils suivants, pour les jours cochés ci-dessous :

A partir du :

MATIN

CANTINE¹

PERI DU SOIR*

Lundi ☐

Mardi ☐

Jeudi ☐

Vendredi ☐

Lundi ☐

Mardi ☐

Jeudi ☐

Vendredi ☐

Lundi ☐

Mardi ☐

Jeudi ☐

Vendredi ☐

* Toute annulation du soir doit être faite avant 10h du jour concerné.

MERCREDI

Matin (07H30 / 11h45) ☐

Cantine (11H45 / 13h) ☐

Après-midi (13H30 / 18h30) ☐

L'inscription du mercredi doit être annulée le mercredi précédent avant 16H pour ne pas être facturée.

¹Un repas sera automatiquement commandé pour chaque jour coché.

ANNULATION OU ABSENCE :

Prévenir l'équipe d'animation au maximum l'avant-veille avant 10H00

ATTENTION : Pour toute absence non justifiée, le repas sera facturé.

Signature du responsable légal